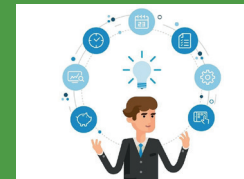


La réforme des ESAT : qu'est-ce que cela change pour vous ?



Vous travaillez dans un ESAT.

Depuis le 1er janvier 2023,
il y a une nouvelle loi.

Cette loi s'appelle la réforme des ESAT.

On dit aussi la transformation des ESAT.

Cette loi donne plus de droits aux travailleurs d'ESAT.

Par exemple les travailleurs d'ESAT peuvent :

- > travailler à la fois en ESAT et dans une entreprise
- > être accompagné après la sortie de l'ESAT
- > avoir un délégué des travailleurs

Cette formation explique ce qui change pour vous.

L'ORGANISATION DE LA FORMATION

- > La formation dure 2 jours
- > Le formateur s'appelle **Arnaud SENNEPIN**.
- > Pour s'inscrire à la formation vous pouvez demander de l'aide aux professionnels qui vous accompagnent.
- > La formation est payée par votre établissement ou par un organisme qui paye des formations.
- > Cette formation a lieu dans votre établissement.
- > Cette formation a aussi lieu avec plusieurs ESAT. Les dates sont :
 - 14 et 15 mai 2024, à Dijon
 - 19 et 20 novembre 2024, à Besançon
- > **Tarifs 2024** : 1 080 € à 1 520 € / jour en intra (tous les prix sont à la page 73)

POURQUOI ?

Cette formation sert à :

- > Mieux connaître le fonctionnement d'un ESAT
- > Comprendre pourquoi il y a des changements
- > Connaître ces changements et ce qu'ils vous apportent.

DE QUOI VA-TON PARLER ?

- > C'est quoi la réforme des ESAT ?
- > C'est quoi un délégué des travailleurs ?
- > C'est quoi une instance mixte ?
- > C'est quoi travailler à temps partiel en ESAT et en même temps en entreprise ?
- > C'est quoi un parcours renforcé en emploi ?
- > C'est quoi une convention d'appui ?
- > C'est quoi le droit au retour ?

POUR QUI ?

- > Vous êtes travailleurs d'ESAT.
- > Vous avez choisi de participer à la formation.
- > Groupe de 8 à 10 personnes du même ESAT ou de plusieurs ESAT différents

Vous n'avez pas besoin de connaître le sujet pour participer à la formation.

COMMENT ?

- > Le formateur donne des explications.
- > Le formateur utilise des documents faciles à lire et à comprendre.
- > Le formateur utilise des vidéos, des jeux.
- > Il y a des discussions dans le groupe.
- > Un référent de l'ESAT est présent à la fin de la formation.